

N° 332

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

OTTAWA, LE MARDI 29 JUIN 1976

Deux heures de l'après-midi

PRIÈRE

M. l'Orateur communique à la Chambre la lettre que voici:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL
OTTAWA

le 29 juin 1976

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous aviser que l'honorable Wishart F. Spence, O.B.E., Juge puîné de la Cour suprême du Canada, en sa qualité de député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la Chambre du Sénat aujourd'hui le 29 juin, à 5 h. 45 de l'après-midi, afin de donner la sanction royale à des projets de loi.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Le Directeur administratif du Gouverneur général,

EDMOND JOLY DE LOTBINIÈRE

L'honorable

Le Président de la Chambre des communes

M. Trudeau, membre du Conseil privé de la Reine, dépose sur le Bureau de la Chambre,—Copies, en français

et en anglais, du communiqué conjoint émis à la suite de la Conférence internationale tenue à Porto Rico les 27 et 28 juin 1976. (Document parlementaire n° 301-6/29).

M. Lalonde, membre du Conseil privé de la Reine, dépose sur le Bureau de la Chambre,—Copies, en français et en anglais, du rapport, en date du mois de mai 1976, sur les régimes privés de retraite, d'invalidité et de survivants présenté par le Comité consultatif du régime de pensions du Canada. (Document parlementaire n° 301-4/85).

M. Macdonald (Rosedale), membre du Conseil privé de la Reine, dépose sur le Bureau de la Chambre,—Copies, en français et en anglais, du rapport de la Commission de secours de Halifax de 1918 à 1976. (Document parlementaire n° 301-4/84).

Du consentement unanime, M. Sharp, appuyé par M. Allmand, propose,—Que tout vote par appel nominal requis pendant l'étude, à l'étape du rapport ou de la troisième lecture, du Bill C-84, Loi modifiant le Code criminel (meurtre et certaines autres infractions graves), ait lieu à un moment fixé par les leaders de la Chambre, étant entendu que ce moment soit dans la semaine suivant la demande de vote.